

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 6

Artikel: La prolifération nucléaire est-elle inévitable?
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prolifération nucléaire est-elle inévitable ?

La possibilité d'une extension du club atomique, qui se dessine de plus en plus nettement depuis que la France et surtout depuis que la Chine ont accédé au rang de puissances nucléaires, ne laisse pas de préoccuper les responsables de la politique américaine. Ce souci, il est vrai, n'est pas nouveau pour les Etats-Unis. La perspective d'un monde où même des nations d'importance moyenne et notamment des gouvernements instables seraient en mesure de brandir l'arme suprême n'a, en effet, depuis 10 ans pas cessé d'inquiéter les théoriciens d'outre-Atlantique dont les conclusions furent adoptées par le gouvernement Kennedy. Dans son remarquable exposé de la théorie stratégique américaine, Raymond Aron soulignait que la prévention de l'extension du club atomique constitue une des trois thèses fondamentales de cette théorie, devenue partie intégrante de la doctrine Mac-Namara. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que les efforts américains en matière de désarmement se soient concentrés, ces dernières années, sur des mesures propres à empêcher la naissance de nouvelles puissances nucléaires. La conclusion de l'accord de Moscou, le 5 août 1963, — lequel stipule l'interdiction partielle d'essais nucléaires — n'était qu'un premier pas sur cette voie. Aux yeux des Etats-Unis, il doit être suivi au plus vite d'un véritable traité sur la non-dissémination, traité comprenant l'interdiction d'explosions souterraines, encore tolérées dans l'état actuel des choses. Les négociations qui se déroulèrent l'été dernier à Genève et celles qui se poursuivent présentement n'ont pas d'autre but.

En Europe, la thèse américaine a été généralement approuvée spontanément par l'opinion et, avec quelques réserves çà et là, en particulier en Allemagne et en Suède, par les gouvernements. La France forme à cet égard — comme dans tant d'autres domaines — une exception. Mais si l'Europe s'est ralliée aux objectifs des Etats-Unis, c'est

bien plus à cause de la répugnance qu'inspire l'arme atomique en tant que symbole de destructions terrifiantes qu'en fonction d'une analyse objective des divers aspects de la prolifération nucléaire. Aussi un ouvrage récent intitulé « *Must the Bomb spread* » de Leonard Beaton, spécialiste attaché à l'« Institute for Strategic Studies » mérite-t-il toute notre attention. Cette étude porte, en effet, sur tous les aspects essentiels du problème et constitue l'analyse la plus complète publiée jusqu'ici sur cette question qu'on est en droit de tenir pour une des plus importantes de la stratégie contemporaine.

Contrairement aux nombreux commentateurs que les conclusions hâtives n'effraient pas, M. Beaton, tout en ne cachant pas son hostilité à l'augmentation du nombre des détenteurs de « la bombe » se garde d'affirmer que l'accroissement des forces nucléaires indépendantes entraînerait inévitablement l'aggravation subite du risque d'affrontement atomique. Il ne croit pas davantage à la guerre catalytique dont l'hypothèse a longtemps hanté les Américains. Les précautions indispensables ont, en effet, été prises pour empêcher des puissances atomiques de moindre importance d'user de leurs moyens nucléaires comme détonateur des arsenaux russes ou américains et de précipiter les Super-grands dans l'échange spasmodique qui signifierait à coup sûr leur anéantissement. Selon l'auteur, d'autres arguments militent bien plus en faveur de la non-prolifération. Ainsi l'utilité militaire stratégique des moyens nucléaires que les puissances nouvelles, venues dans le cercle des Grands, seraient en mesure de mettre en œuvre, resterait minime pendant des années, leur mise au point n'étant aujourd'hui — comme l'indique l'expérience française — guère moins onéreuse que lorsque les Etats-Unis s'attaquèrent au problème. En fait, ces moyens demeureraient vulnérables pendant un lustre ou deux et seraient donc dépourvus du pouvoir dissuasif recherché, la clef de la dissuasion étant la capacité de riposte. La France, par exemple, n'en disposera qu'au

terme de treize années d'efforts, soit dès 1969, quand auront été mis en service les missiles protégés terre-sol et mer-sol.

De ce vice d'une force nucléaire utilisant l'avion comme vecteur qu'est sa vulnérabilité, découle une autre objection au désir de se munir d'une force atomique indépendante: N'ayant que peu de chances de survivre à l'attaque adverse, elle n'est effectivement utile qu'en première frappe. Elle peut donc inciter à l'attaque préventive. Or, si ce risque n'a, pour diverses raisons, pas entraîné de conséquences graves tant que le problème ne se posait que pour les Etats-Unis, la Russie, l'Angleterre et la France, il pourrait se révéler inacceptable du moment que des pays mêlés à des conflits passionnés ou poursuivant une politique résolument agressive seraient en cause. Dans de telles conditions, une course aux armements nucléaires dans un cadre régional comme celle qui pourrait bientôt s'amorcer entre la Chine d'une part et le Japon et l'Inde de l'autre ou encore entre Israël et les pays arabes, pourrait induire celui qui achèverait le premier la mise au point de moyens opérationnels à exploiter son avance.

Enfin, l'augmentation du nombre des puissances atomiques est de nature à entraîner sur la voie de l'effort d'armement nucléaire indépendant des pays qui n'en avaient pas manifesté l'intention jusque-là, soit qu'ils aient été décidés à renoncer à tirer parti de leurs possibilités (le Canada, la Suède, l'Allemagne, l'Inde) soit qu'ils n'y aient pas sérieusement songé (le Japon).

Des nombreux arguments que l'on avance en faveur de la non-prolifération, celui-ci nous semble être l'un des plus valables. L'exemple de la Chine le confirme d'ailleurs. En effet, l'Inde tout comme le Japon répugnaient à l'idée de se pourvoir de ces moyens de destruction et n'auraient vraisemblablement jamais envisagé de les acquérir si la Chine n'avait pas consenti des efforts considérables pour les obtenir. Au début de l'ère nucléaire, les Soviétiques rejetèrent toutes les propositions américaines visant à abolir la bombe, les

Américains ne voulant pas renoncer à leurs bombes sans certains progrès dans le domaine du désarmement général. La France enfin ne se serait peut-être pas efforcée de l'acquérir si la Grande-Bretagne ne l'avait eue.

Mais quelles sont donc les nations qui pourraient accéder d'ici peu au club atomique? Selon M. Beaton, trois pays sont susceptibles d'y entrer au cours des prochaines dix années: l'Inde, le Japon et Israël. Et si ces Etats s'y décidaient, la décennie suivante, à partir de 1975, verrait peut-être la naissance de forces nucléaires allemandes, suédoises, suisses et italiennes.

L'Inde, le Japon et Israël pourraient se voir contraints d'entreprendre un programme d'armement nucléaire tant par souci de sécurité que pour augmenter leur prestige international. Le Japon est un candidat sérieux bien que ses dirigeants n'aient jusqu'ici guère manifesté de velléités atomiques. Ce pays dispose en effet d'une expérience respectable en ce qui concerne l'emploi d'uranium enrichi, considéré comme indispensable pour la mise au point de charges thermonucléaires. Selon toute vraisemblance, il serait en mesure de créer les installations permettant la séparation d'uranium 235 de l'uranium naturel, installations excessivement coûteuses et exigeant une technologie avancée. Le Japon serait, en outre, capable de construire des fusées permettant de transporter des ogives atomiques à des distances de plusieurs milliers de kilomètres. Quant à la volonté politique d'acquérir ces moyens de dissuasion, si elle ne s'est pas encore manifestée, elle ne va sans doute pas tarder à s'affirmer dans la mesure où le potentiel militaire chinois croîtra. A la longue, une nation aussi évoluée et occupant une place aussi importante dans le monde ne saurait s'accommoder d'une hégémonie chinoise assise non seulement sur la force démographique de l'Empire du Milieu mais encore sur la possession d'un armement redoutable.

L'Inde de son côté a de sérieux motifs d'envisager l'acquisition de l'arme suprême. Elle est en tout cas tentée de

procéder à un essai nucléaire — qui pourrait être utilisé à des fins civiles — pour montrer au Tiers-monde qu'elle peut prétendre à la même place au sein des grandes puissances que sa belliqueuse voisine, la Chine. Sur le plan matériel, l'Inde remplit toutes les conditions nécessaires à la production de charges atomiques: elle dispose d'une usine de séparation chimique qui lui procure une quantité notable de plutonium 239, la matière fissile la plus facile à obtenir. Elle possède plusieurs réacteurs dont un n'est soumis à aucun contrôle étranger. L'Inde a enfin son propre uranium naturel dont elle produit 100 tonnes par an.

Il est curieux d'observer combien ce pays, dont les dirigeants ont maintes fois déclaré qu'ils n'aspireraient en aucun cas au rang de puissance nucléaire, s'est efforcé d'obtenir des réacteurs soumis à aucun contrôle étranger. Son attitude intransigeante a même risqué de faire avorter les négociations sur le statut de l'Agence nucléaire internationale, qui siège à Vienne. Lors de ces délibérations, les négociateurs indous n'hésitèrent pas à qualifier les clauses concernant le contrôle international de réacteurs de néocolonialisme. Tous ces indices — notamment le fait que l'Inde a tenu à se doter d'une usine de séparation chimique laquelle n'est nullement indispensable à l'utilisation pacifique de l'atome — portent à croire que le gouvernement a voulu s'assurer une option en vue d'un effort d'armement que la conjoncture internationale pourrait un jour exiger.

Quant aux vecteurs, les bombardiers Canberra que l'Inde possède ne se prêteraient pas au transport de charges encore lourdes et primitives. Par contre, on ne saurait exclure l'acquisition soit aux Etats-Unis soit en Russie de bombardiers que les Grands retirent aujourd'hui du service, tels que les B-47, qui ont déjà été offerts à l'Australie, ou les Tu-16 soviétiques, que le Kremlin a livrés à l'Indonésie. Cette éventualité n'est pas aussi invraisemblable que l'on pourrait croire à première vue, les Etats-Unis n'ayant jusqu'ici pas refusé un certain appui à leurs amis soucieux

de se procurer une force de frappe, du moment que leur programme nucléaire avait atteint un certain stade et qu'un arrêt n'entraînait plus en ligne de compte.

Plt. Dominique BRUNNER

La Guerre et la Paix

Par cet article, nous voudrions attirer l'attention sur quelques considérations que suscite un tel sujet (suite en quelque sorte à celui publié en août 1965 sur l'objection de conscience).

L'aspiration à une paix durable dans un monde désarmé n'est pas nouvelle; disons simplement qu'elle s'est vulgarisée parallèlement au développement du degré d'instruction du monde.

En 1815 déjà, au congrès de Vienne, la « Sainte Alliance » promettait d'assurer une paix durable au moins pour l'Europe. Berthe von Suttner écrivit son livre émouvant: *A bas les armes!* Mieux, en été 1914, tous les socialistes du monde rassemblés dans la cathédrale de Bâle annoncèrent solennellement qu'ils auraient le pouvoir de s'opposer efficacement au déclenchement de toute guerre nouvelle...

De prime abord, il faut préciser que le problème de la guerre nous intéresse tous; l'action d'une guerre moderne repose, en effet, non seulement sur les « hommes de guerre », mais bien sur chaque citoyen qui est lui-même Patrie, Peuple, Etat et par conséquent celui qui agit lorsqu'une guerre sévit et c'est donc à lui qu'est posée froidement la question de la justice ou de l'injustice de son action.